

Le 19 janvier 2024

La Région son soutien au Club ETI Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Jeanne Lemoine, Co-présidente du Club ETI Normandie et PDG du Groupe Lemoine, ont signé hier, à Rouen, le partenariat entre la Région Normandie et le Club des Entreprises de Taille Intermédiaire Normandie « ETI Act 2024-2026 », avec l'objectif commun de se mobiliser pour accompagner la réindustrialisation du territoire, le développement des activités commerciales et services et de l'emploi.

Le Club ETI Normandie a été créé le 9 novembre 2020 et compte aujourd'hui plus de 60 membres, qui représentent 30 000 salariés et 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4999 salariés, et un chiffre d'affaires compris entre 50 millions d'euros et 1,5 milliard d'euros. Aujourd'hui, environ 190 ETI sont basées en Normandie, pesant 92 000 emplois (soit 28% des emplois salariés) et 28 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Plus de 1 600 ETI sont implantées ou présentes en Normandie.

Dans la continuité du premier partenariat établi en 2020 entre la Région et le Club ETI Normandie, le Club a souhaité renforcer ses liens avec la Région pour les 3 années à venir (2024-2026) par la signature d'un ETI Act.

Cette feuille de route partagée et objectivée, doit permettre de mieux identifier les domaines clés où les ETI peuvent contribuer de manière significative à positionner la Normandie en tant pôle économique dynamique et attractif, à contribuer à un développement durable des ETI et des PME à fort potentiel, à un ancrage territorial des talents et des entreprises, et à favoriser l'émergence de nouvelles ETI. Le plan d'actions ETI Act 2024-2026 se décline autour de 4 piliers, appelés « les défis du club ETI Normandie » :

- Défi ATTRACTIVITE : Travailler avec la Région à l'amélioration de l'attractivité des métiers, des entreprises et des territoires ;
- Défi RSE : Faire de la Normandie une terre d'excellence en matière de RSE des ETI ;
- Défi DIGITALISATION : Accompagner une transformation digitale innovante et sécurisée des ETI ;
- Défi ENGAGEMENT : Créer les conditions d'un « Travailler s'engager et produire » en France... & en Normandie !

La Région renouvelle son engagement auprès du Club ETI pour la période 2024-2026, et le soutient à hauteur de 70 000 euros pour la mise en œuvre de cet ETI Act et la poursuite de ses activités.

Contact presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr